



Année scolaire 2026-2027

--



1. Calendrier

Septembre 2026 : ouverture de l'appel à projet

8 mars 2027 : date limite de dépôt des candidatures

22 mars 2027: fin de validation des projets.

Du 14 juin au 25 juin 2027 dernier délai : dépôt du "**Bilan d'activités**" annexé des productions des élèves ouvrant droit au versement de la subvention.

2. Livret Animations

Pour une aide à la construction du projet, le livret animation propose, une **pré-sélection d'organismes**, pouvant intervenir, à votre demande, sur **des sites naturels sensibles du Département, à proximité ou au sein même de votre établissement**. Cette liste de structures, réalisée en partenariat avec **les Maisons Nature et les structures d'éducation à l'environnement** reste non exhaustive, libre à chacun de trouver des structures adaptées au projet.

3 Acte de candidature

L'acte de candidature est à compléter en ligne sur l'application Adage pour permettre le référencement de vos actions. Les noms et adresses électroniques des responsables de projets, gestionnaires et principaux (ales) des établissements font état de signature.

La commission de validation s'appuiera sur la fiche ci-dessous, pour définir les critères d'éligibilité du projet. Une attention particulière sera donnée aux thèmes et animations retenus, au calendrier envisagé pour mener à bien le projet devant se concevoir sous un angle de pédagogie active.

4. Bilan d'activités 2026-2027

La subvention est conditionnée au dépôt du "Bilan d'activités" annexé des productions des élèves. Elle sera versée dans le courant de l'été. Toute forme de production est envisageable **pourvu que les participants aient la satisfaction de créer une œuvre collective, témoin de leur nouvelle approche sur l'eau, la biodiversité et le climat.** Ces documents ont pour objectif d'apprécier les retours à l'investissement de cet appel à projet afin d'envisager des pistes d'amélioration. La commission se réserve toutefois le droit d'annuler le versement de la subvention en cas de non respect des engagements.

Présentation du projet « Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor »

1. Titre du projet :

2. Description du projet – Thèmes abordés

3. Responsable du projet - professeurs - personnel du collège associés

4. Partenaires – Structures et animations retenues

5. Lieux de visites envisagés – Site départementaux sélectionnés

6. Calendrier envisagé :

Période : Novembre-Décembre ☐ Septembre-Octobre ☐
 Janvier-mars ☐ Avril-Juin ☐

Temps approximatif dédié au projet : (nombre de semaine, mois, trimestre, semestre)

8. Le budget prévisionnel :

Pour un budget minimum de 750€ par classe, la subvention allouée est de 600€ et répartie comme suit dans l'exemple. Les **frais de transport sont pris en charge** dans la limite où ils représentent au plus **50% du montant total** du projet.

Les frais inhérents aux outils numériques tels que tablette, dictaphone... ne sont pas subventionnés.

BUDGET PREVISIONNEL <i>Intervenants, Transport, Matériel...</i>			
DEPENSES EN €		RECETTES EN €	
Animation	350,00 €	Conseil départemental	600,00 €
Transport	400,00 €	Collège	150,00 €
TOTAL	750,00 €	TOTAL	750,00 €

Présentation équilibrée entre dépenses et recettes

BUDGET PRÉVISIONNEL <i>Intervenant Transport Matériel.....</i>			
DÉPENSES EN €		RECETTES EN €	
TOTAL		TOTAL	

***le montant total des aides publiques ne peut excéder 80 % du montant total du projet.** Le montant de l'aide sera modifié au prorata des dépenses réellement engagées si le montant global du réalisé est inférieur au montant initialement prévu.

9. Valorisation du projet :

9.1 Au sein et/ou à l'extérieur de l'établissement

9.2 Au sein du Département :

Face à la richesse des productions transmises au cours des précédentes éditions, **le Département peut envisager, avec votre accord, de mettre en avant le travail des collégiens** en réalisant, pour exemple vidéo, exposition estivale/automnale. Dans un tel cas :

- Le collège s'engage à ce que les supports transmis (productions des collégiens, photos, vidéos...) soient libres de droit (droit à l'image, propriété intellectuelle...)

☐ OUI

☐ NON

- Accepteriez-vous une mise en valeur par le Département de vos activités (séquence de tournage par des agents du Département, invitation presse, relais réseaux sociaux...) ?

** A noter, tous les projets ne pourront pas être visités.*

☐ OUI

☐ NON

- Accepteriez-vous de nous transmettre vos productions (panneaux d'exposition, maquette...) en fin d'année :

☐ OUI

☐ NON

10. Information complémentaire

11. Objectifs de développement durable abordés :

 ☐	 ☐	 ☐	 ☐	 ☐
 ☐	 ☐	 ☐	 ☐	 ☐
 ☐	 ☐	 ☐	 ☐	 ☐
 ☐	 ☐			

.../...

12. Engagement :

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et candidate au dispositif «Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

A , le

Responsable du projet

Principal(e) du collège

Gestionnaire du collège

Adresse électronique :

Avis de la commission de validation

.../...

Personnes référentes :

➤ au Département :

Mme Muriel FAGOT Direction de l'Environnement Service Patrimoine naturel et biodiversité Tél : 02.96.62.46.43 Muriel.fagot@cotesdarmor.fr	Mme Maryline DUCLERCQ Direction Éducation, Jeunesse, Europe et Sport Service Éducation Tel. 02.96.62.68.60 Maryline.duclercq@cotesdarmor.fr
---	--

➤ à l'Éducation nationale

Guillaume LE CAM
Professeur de SVT
Coordonnateur départemental « Éducation au Développement Durable » Côtes d'Armor
Guillaume.Le-Caml@ac-rennes.fr

